

Alors que le chômage de masse frappe durement les jeunes de moins de 30 ans, organisant ainsi un véritable désastre générationnel, l'Assemblée Nationale a adopté, cette nuit, le projet de loi visant à créer 150.000 emplois d'avenir d'ici à 2014, dont 100.000 dès l'année prochaine.

Destiné à des jeunes âgés de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés, et vivant dans des zones urbaines ou rurales défavorisées, mais aussi aux personnes de moins de 30 ans en situation de handicap, ce dispositif marque un retour à une politique active de l'emploi, grâce à un partenariat entre l'Etat, les territoires, et les principaux acteurs économiques.

Par ailleurs, alors que l'Ecole de la République a subi une véritable saignée au cours des cinq dernières années, il sera créé, parmi ces 150.000 emplois d'avenir, 18.000 emplois d'avenir « professeur », dont 6.000 dès 2013. En échange de leur engagement à passer les concours de recrutement d'enseignants, des étudiants boursiers bénéficieront d'une aide financière et d'une expérience très concrète par les missions qui leur seront confiées dans des établissements scolaires.

Les emplois d'avenir, dispositif innovant, représentent un véritable outil de promotion sociale et d'aide à l'insertion professionnelle pour la société française. Avec l'adoption de ce projet de loi, c'est un engagement de campagne de plus que vient de tenir le Président de la République !